

Organiser la tournée en bicyclettes dans de bonnes conditions :

Ce petit texte est destiné à vous partager notre expérience quant aux conditions idéales dans lesquelles organiser cet évènement. Ces quelques suggestions sont le fruit de notre expérience qui nous confirme que vous êtes le partenaire essentiel pour emmener le public encore plus loin.

La tournée à vélo :

Pour ce qui est de l'aspect écologique, la tournée n'a de sens que si on parcourt un certain nombre de kilomètres : à savoir 30 km maximum par jour avec un minimum de 4 jours d'affilée. Au-delà de l'aspect écologique, la tournée est également une autre façon de faire qui mérite d'être soulignée aux yeux du public en l'invitant à être acteur de la démarche : inviter le public et les associations à pédaler avec nous, inviter le public à nous loger, à préparer les repas ... Tout cela permettra de donner un autre retentissement à l'évènement : il ne s'agit pas simplement de communiquer sur une heure et un lieu où assister à un spectacle, mais il s'agit également de mettre en place les conditions qui rendent cette tournée conviviale et qui permettent aux citoyens de s'investir pour qu'une compagnie puissent se produire en circulant avec des vélos plutôt qu'avec un camion.

Petit détail important, surtout pour les déplacements en groupe : nous privilégierons des trajets qui peuvent se faire sur des voies à faible circulation automobile, et qui comportent le moins de déclivité, les remorques tirées par les vélos pesant une petite centaine de kilos.

L'emplacement de jeu :

Le public vient écouter une histoire et bien qu'il s'agisse d'un spectacle de rue, il est plus agréable d'assister au spectacle dans un endroit sympathique, à l'écart du bruit plutôt que sur une place au milieu des bruits de circulation et des terrasses de café. L'idée test est simple : où aimerais-je m'installer en plein air pour lire un livre tranquillement ? Dans l'idée de participation citoyenne, un jardin privé peut par exemple très bien faire l'affaire.

Le castelet sera monté face au soleil pour éviter que le public l'ait dans les yeux et dos à un fond pour éviter la fuite du regard du public (font végétal, mur ...)

Pour l'installation du public et un éventuel repli en salle, référez-vous à notre contrat et notre fiche technique.

Ce que la compagnie ne peut pas transporter :

Contrairement à la version « camion » du spectacle « La Porte du Diable », la compagnie ne peut pas transporter son gradin, ses enceintes son, et son matériel d'éclairage en cas de prestation de nuit ou en salle.

Pour ce qui est du gradin, c'est à l'organisateur de prévoir de quoi asseoir le public en sachant que la scène n'est qu'à 70 cm du sol et qu'il faut un dispositif gradiné si on veut s'assurer que les spectateurs voient le spectacle : terrain en pente où le public s'assied au sol, quelques chaises, grand escalier, théâtre de verdure ... prévoir une jauge limitée dans le cas contraire.

Par ailleurs, si l'organisateur prévoit de transporter tous les jours un dispositif pour l'accueil du public, nous pouvons mettre notre gradin à disposition.

Pour l'éclairage et le son, nous pouvons mettre à disposition une remorque supplémentaire et son système d'attelage qu'une personne de l'organisation tire avec son vélo électrique.

Attention qu'en cas de replis en salle ou de prestation en soirée, il faut fournir des pieds et des projecteurs supplémentaires.

Hébergement :

La qualité de nos prestations dépend aussi de la qualité de notre sommeil. Merci de prévoir des chambres single séparées et comprenant un petit déjeuner équilibré (pas exclusivement du sucré). Les membres de l'équipe, engagés sous contrat à plein temps, partagent leurs trajets, leurs repas et leurs temps de travail. Il est exclu qu'ils partagent leurs nuits de sommeil et il est nécessaire pour une bonne entente qu'ils puissent bénéficier de ce rare moment d'intimité.

Remarque générale sur les prises en charge :

Que ce soit pour les repas ou l'hébergement et quand l'organisateur en a la possibilité, nous privilégions le choix d'éviter les grandes enseignes d'hébergement et de restauration pour privilégier le petit commerce, la production locale et l'hébergement chez l'habitant. C'est un petit plus qui nous permet de rester cohérent quant aux raisons qui nous font faire ce métier, particulièrement dans le cas des tournées à bicyclettes.